

Révision du DOCOB du site NATURA 2000 des Étangs de l'Armagnac

Groupe de travail « étang »

COMPTE-RENDU

Date:	27 février 2018	Organisé par :	Hugo GIRARD (ADASEA 32)
Lieu :	Mairie de Manciet	Rédacteur :	Hugo GIRARD
Participants :	Jean-Pierre SCHUNDER (AFB), Nicolas BERNADICOU (CD 32), Yves TRÉCAN (propriétaire forestier), Julie LURO (stagiaire au CPIE Gersois), William TRAVERS (gestion des espaces naturels au CPIE Gersois), Arnaud ROVATI (retraité agricole), Chantal LORISSON (exploitante agricole), Francis CASTAGNA (exploitant agricole), Jean-Paul MONTAUT (propriétaire forestier), Christian RECHEDE (propriétaire forestier et ancien exploitant agricole), Aurélie BELVÈZE et Hugo GIRARD (ADASEA 32)		
Excusée	Carole DELGA (Présidente de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée), Michel UHLMANN (DDT 32)		

Objectif : Propositions d'actions pour répondre aux différents objectifs de développement durable

Ordre du jour : les étangs et les abords

Présentation (cf diapo annexé) par l'ADASEA 32 :

- Cadre de la révision
- Eléments des diagnostics
- Objectifs de développement durable
- Outils mobilisables
- Exemples d'actions du DOCOB de 2002

Compte-rendu des échanges :

Mr ROVATI soulève le problème de la coupe de bois au Pouy.

Aurélie BELVÈZE explique qu'il y a eu un rappel à la loi fait par la DDT 32.

L'AFB précise qu'il faut un élément moral avant de verbaliser même si nul n'est censé ignorer la loi.

Mr ROVATI fait remonter le problème lié à l'érosion : des arbres tombent dans l'étang.

La végétation le long du ruisseau du Pouy a été rasé, entraînant de l'érosion et de ce fait il n'y plus de poisson.

Aurélie BELVÈZE explique le contexte et la raison avancée par le propriétaire. Il souhaite supprimer les arbres en bord d'étang car ils servent de perchoirs aux cormorans qui se nourriraient du poisson.

Mr MONTAUT : la société de chasse a mis 3 personnes à disposition pour tirer les cormorans.
Mr ROVATI est voisin d'une centaine de mètres des étangs du Pouy et se plaint des 3 coups d'effaroucheur réguliers.

Aurélié BELVÈZE propose de venir constater régulièrement les travaux.

Mr RECHEDE : un voisin sur Éauze a aperçu une loutre ou un vison.

Nicolas BERNADICOU (CD 32) : la Loutre est présente sur le Moura.

Mr RECHEDE : comment savoir si c'est une loutre ou un vison.

L'ADASEA 32, AFB, CD32 : la taille de la loutre est plus importante que celle du vison. Le vison d'Europe a la lèvre inférieure blanche, la population la plus proche se situe dans les Landes. Le vison d'Amérique est quant à lui bien présent sur le Bas Armagnac. Il est entièrement brun-noir. La présence de ces espèces se détermine souvent grâce aux indices de présence (épreintes et empreintes).

Mr TRÉCAN demande quel est l'intérêt de la végétation aquatique.

Hugo GIRARD : elle sert de refuge et de garde-manger pour la faune aquatique et joue un rôle de filtre.

Mr TRÉCAN demande une explication des mots eutrophe et dystrophe.

AFB : exemple des lacs alpins avec très peu de matière nutritive et de vie qui sont oligotrophes contrairement à des lacs riches en matière nutritive avec plus de vie qui sont eutrophes.

Hugo GIRARD : ajoute que dystrophe caractérise les lacs riches en éléments nutritifs et acides.

Mr ROVATI : attention s'il y a une présence trop importante de lentilles ce n'est pas bon. Les carpes amour les mangent.

Synthèse des propositions :

O1 : Maintenir et restaurer les continuités écologiques aquatiques et terrestres

- **Favoriser la ripisylve**

O2 : Maintenir les points d'eau en bon état

Gestion des sangliers qui dégrade les berges des étangs

Désaccord entre la FDC et les agriculteurs et forestiers sur la limitation de la superficie pour la mise en place de plan de chasse.

Actuellement, 125 ha pour un plan de chasse, volonté de la part des agriculteurs et forestiers de baisser cette taille pour permettre d'avoir plus facilement un plan de chasse.

- **Création de miradors** : coûteux mais tirs vers le bas (+ pour la sécurité), meilleur prélèvement.
- **Battues ciblées sur les étangs**. Attention les battues ne font que déplacer le problème.
- **Informé / sensibiliser le public au rôle de la chasse dans la régulation des espèces.**

- **Droit d'affût aux propriétaires** (poste fixe à l'affût déclaré et recensé, voir réglementation avec la FDC et la DDT).

Gestion des ragondins

- **Mettre en place des campagnes de piégeage** pour réguler les populations, collaboration avec la FDC, les sociétés de chasse et les associations de piégeurs.
 - financer le matériel neuf : cages spécifiques (40-50 euros/cage),
 - favoriser la mise aux normes des anciennes cages non réglementaire
 - financer le temps : relever les cages tous les jours, pour relâcher les autres espèces capturées
- **Inciter les propriétaires d'étangs à avoir l'agrémentation pour piéger.**
- **Répulsifs**

Gestion des écrevisses de Louisiane

- **Étude préalable** sur l'importance de l'espèce dans le réseau trophique (maillon de la chaîne alimentaire), de sa concurrence avec les autres espèces comme les amphibiens.
- **Étude sur l'utilisation du blackbass ou de carpe** pour réguler la population, recherche bibliographique, retour d'expérience de Perchède sur l'étang du Pesqué.
- **Fête de l'écrevisse**, concours de pêche à l'écrevisse.

Entretien des étangs

- **Laisser les arbres en berge**
- **Laisser les branches mortes** ou troncs d'arbres tombés dans les étangs

O6 : Préserver, restaurer et valoriser les milieux ouverts et bocagers

La Cistude d'Europe et ses sites de ponte

- Maintien des sites de ponte :
 - **Contrats de maintien des prairies et milieux ouverts** avec des dates d'intervention hors période de ponte
- Augmenter les sites potentiels de ponte :
 - **Contrats sur les vignes** : pas de produits rémanents sur les inter-rangs, pas de désherbage chimique
 - **Favoriser l'utilisation de fumier** à la place d'engrais minéraux
- Si population vieillissante et en danger, envisager la protection des sites de ponte

Érosion et qualité de l'eau

- **Favoriser les cultures d'hiver, le semi direct, le maintien des haies, bandes végétalisées de protection des milieux aquatiques**
- **Communication sur les bandes « végétalisées »**, la végétation arbustive voire arborée sur les berges est plus efficace pour l'érosion et comme filtre.
- Actions (MAEC) en amont des sites :

- **Conserver les zones d'influences**
- **Élargir la zone d'influence du Moura** (zone d'application des MAEc) au bassin versant de la Douze, la reconnecter avec celle du Soucaret.

O8 : Réaliser des inventaires complémentaires et assurer le suivi des espèces et des habitats d'intérêt communautaire

La Cistude d'Europe et ses sites de ponte

- **Étude de la population de cistude** (sex-ratio, classe d'âge, ...) par une CMR (Capture-Marquage-Recapture) afin de connaître plus précisément l'état des populations du site.
- **Étude sur la présence de site de ponte** aux abords des étangs où l'espèce est présente mais où aucun site de ponte n'a été recensé.

O9 : Sensibiliser aux enjeux Natura 2000 et valoriser le site

La Cistude d'Europe et ses sites de ponte

- Maintien des sites de ponte :
 - **Information auprès des gestionnaires, propriétaires, agriculteurs de la présence des sites de ponte de la cistude d'Europe** (espèce protégée)

Gestion des écrevisses de Louisiane

- **Fête de l'écrevisse**, concours de pêche à l'écrevisse.

O10 : Animer le site Natura 2000

- **Visite du Moura**

Document(s) de travail :

Diaporama de présentation des éléments des diagnostics, des objectifs de développement durable et des exemples d'actions.

Suite à donner :

Réaliser les fiches actions à partir de ces différentes propositions.
Faire le point avec la Fédération Départementale de Chasse
Faire le point avec la DDT.